Communiqué de presse

Rennes, le 14 juin 2011

Premiers véhicules électriques à Rennes
La phase d'expérimentation débutera à l'automne 2011

PSA Peugeot Citroën, Rennes Métropole, la Région Bretagne et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine engagent un programme d'expérimentation portant sur les usages innovants du véhicule électrique.

PSA Peugeot Citroën s'est imposé comme un leader environnemental mondialement reconnu : le Groupe a commercialisé près d'un million de véhicules émettant moins de 130 grammes de CO_2 /km parcouru en 2010 ; il est aujourd'hui le premier constructeur européen à commercialiser en Europe des véhicules électriques de nouvelle génération (Peugeot iOn et Citroën C-Zéro) depuis fin 2010.

La Région Bretagne, Rennes Métropole et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine sont engagés dans un plan de soutien à la filière automobile locale.
Cette expérimentation s'inscrit au sein du plan « Véhicule Vert Bretagne », qui a vocation à stimuler les initiatives et à accompagner les projets en lien avec les nouveaux marchés de la mobilité décarbonée, en valorisant les potentiels locaux.

Ce programme de coopération, prévu sur trois ans, vise à développer la mobilité électrique de demain.

- *Acteur historiquement engagé en région Bretagne, notamment au travers de son usine de Rennes La Janais, PSA Peugeot Citroën fournira jusqu'à 100 véhicules électriques :* Citroën C-Zéro et Berlingo First Electrique, Peugeot Ion et Partner Origin Electrique permettront aux entreprises, administrations et particuliers de l'agglomération rennaise de tester de nouveaux usages diversifiés du véhicule électrique.

- Pour les collectivités, il s'agit de s'inscrire dans une dynamique de développement de l'électromobilité, en lien avec PSA Peugeot Citroën, constructeur solidement implanté sur le territoire. Cette expérimentation permettra de stimuler l'innovation dans les domaines des services associés à la mobilité décarbonée.

L'expérimentation vise notamment à tester la viabilité économique de différents modèles de mobilité électrique qui se distinguent par leur diversité.

Après confirmation, les projets suivants seront progressivement mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2011 :

- Desserte des villes périphériques à Rennes en complément aux transports en commun ;
- Location courte et très courte durée sur les gares et l'aéroport ;
- Intégration à des flottes de véhicules utilitaires pour des livraisons urbaines et péri-urbaines ;
- Intégration à une flotte d'autopartage ;
- Intégration du véhicule électrique dans des flottes d'entreprise ;
- Création d'un service de flotte mutualisée interentreprises sur zone d'activité ;
- Intégration aux flottes des collectivités ;
- Usage de véhicules électriques sur l'axe Rennes-St Malo ;
- Expérimentation d'un modèle de station de charge rapide partagée.

Pour permettre la mise en œuvre de ces nouveaux usages, un réseau d'infrastructures de charge va être installé par Rennes Métropole, site pilote du plan national pour le véhicule décarboné*. En complément des sites de recharge normale, un dispositif de bornes de recharge rapide (80 % du plein en 30 minutes) va également être testé.

** Rennes Métropole est l'une des 13 agglomérations ayant signé, le 13 avril 2010, la charte nationale sur les infrastructures publiques de recharge.*

Contacts Presse:

Conseil régional de Bretagne:
Mme Odile BRULEY : 02 99 27 13 55 odile.bruley@region-bretagne.fr
Rennes métropole :
Mr Manuel CONTIN : 02 23 62 22 35 M.Contin@agglo-rennesmetropole.fr
PSA Peugeot Citroën :
Laure de SERVIGNY : 01 40 66 35 42 laure.deservigny@mpsa.com